



Projet promu par les associations



C.A.R. Sécurité routière. Ou comment lutter contre les comportements dangereux

Le Projet est promu par les associations Carta Giovani et Ce.s.f.or, avec le financement du Ministère du Travail, de la Santé et des Politiques Sociales, conformément à la loi 383/2000, Art. 12, comma 3, lettre F (Année de financement 2007); il a pour objectif d'intervenir sur une urgence sociale, à savoir la sécurité routière et la prévention des comportements dangereux (usage/abus d'alcool et de substances stupéfiantes) qui causent – surtout parmi les jeunes – des milliers de morts et d'accidents plus ou moins graves. Cette initiative entend donc lutter contre ce problème social dramatique concernant Italiens et étrangers, ceci en protégeant le droit à la santé des jeunes et de tous les citoyens.

En Italie, on dénombre environ 6.000 morts, 15.000 invalides graves, 120.000 hospitalisations tandis que plus d'un million de personnes se présentent aux urgences (données 2007).

L'objectif est, dans le domaine de la sécurité routière et dans le cadre de l'Union européenne, d'atteindre d'ici 2010 une réduction de 50% de la mortalité due à des accidents.

L'utilisation de la ceinture de sécurité et du casque, la lutte contre la consommation de substances stupéfiantes, la sécurisation des routes et la diminution de la vitesse moyenne, constituent des stratégies importantes et indispensables, mais elles ne garantissent pas une diminution des accidents de la route. Les usagers de la route doivent comprendre davantage les risques inhérents à leur comportement et la nécessité de respecter les règles.

Les activités de sensibilisation destinées aux jeunes et visant à la prévention des comportements risqués seront menées dans six régions: **Piémont, Lombardie, Ombrie, Latium, Campanie et Calabre**. Les villes choisies: **Turin, Brescia, Rome, Pérouse, Naples et Cosenza, seront les contextes territoriaux où se dérouleront les activités inhérentes au projet**. La sélection des aires d'intervention a été effectuée sur la base du nombre important de décès constatés et parce que ce sont les zones où l'on délivre le plus de permis de conduire à des étrangers.

Le projet impliquera deux lycées dans chacune des villes choisies, où l'on réalisera une recherche/action afin de déterminer les exigences des jeunes relativement à la protection de la santé et à la sécurité routière. Cette recherche se penchera également sur la perception de l'urgence sociale causée par les accidents de la route, et l'on étudiera les comportements risqués des élèves.

Dans le cadre du projet, on a également prévu des activités intégrées impliquant des institutions publiques ou privées, qui conflueront dans des *focus group* dont le but sera de recueillir les suggestions des habitants en vue d'une amélioration des conditions de circulation et de sécurité de nos routes.

Les informations sur le projet, la liste des activités prévues, de même que le questionnaire seront publiés sur le site www.progettocar.it que l'on peut également visiter à partir des sites www.cartagiovani.it, et www.cesfor.net.